



CGT Educ'Action 59/62

Union académique des syndicats CGT des personnels de l'Éducation Nationale
Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture (FERC-CGT)

Bourse du Travail - Boulevard de l'Usine - CS 20111 - 59030 LILLE Cedex

A Mme CABUIL, Rectrice de l'Académie de Lille,
Présidente du CHS-CT académique,
A Monsieur BESSOL, IA-DASEN du Nord,
Président du CHS-CT départemental du Nord,
A Monsieur SÜRIG, IA-DASEN du Pas-de-Calais,
Président du CHS-CT départemental du Pas-de-Calais

Lille, le 31 octobre 2020

Objet : alerte préalable à l'usage du droit de retrait

Madame la Rectrice, Messieurs les IA-DASEN,

En application de l'article 5-6 du décret du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale, la CGT Educ'Action 59-62, agissant au nom des personnels d'Etat des écoles, collèges, lycées et EREA de l'Académie de Lille, vous alerte sur une situation pouvant présenter un danger grave et imminent pour la santé des personnels et des élèves.

En effet, nous sommes dans l'Académie dans une zone de circulation active du virus (avec un taux d'incidence bien supérieur à la moyenne nationale) pour ne pas dire très active dans quelques territoires pour lesquels c'est la fermeture pure et simple qui serait logique. Il convient dès lors d'activer au moins le « plan de continuité pédagogique » tel qu'il est prévu par les autorités ministérielles depuis juillet.

Ce plan prévoit notamment une organisation pédagogique adaptée avec la constitution de « $\frac{1}{2}$ groupes classes » ou « groupes ne regroupant pas la totalité des élèves » (cf. fiche 1.3 de l'Hypothèse 1), permettant ainsi de limiter considérablement le brassage des élèves, ce qui est l'axe fort du nouveau Protocole sanitaire.

Nous constatons que ce Plan n'est pas activé à ce jour dans bon nombre d'écoles et d'établissements, laissant ainsi des classes chargées, nous plaçant, ainsi que les élèves, dans une situation de **danger grave et imminent**. Cette situation doit absolument être réglée dès lundi matin 2 novembre.

Nous regrettons que le Ministère, imprévoyant, ait laissé si peu de temps pour que les équipes se préparent à cette situation, refusant notamment notre demande de décalage de la rentrée scolaire, ne serait-ce que d'un jour. A défaut nous estimons que vous avez la capacité de décider la banalisation du lundi 2 novembre pour préparer la mise en œuvre de ce plan de continuité pédagogique. A l'heure où l'on parle sans cesse en hauts lieux de la nécessité de territorialiser les politiques publiques, la situation particulière de notre Académie eu égard à la circulation du virus nécessite des gestes forts.

Nous sommes à présent au pied du mur et il n'est jamais trop tard pour mettre en route ce plan de continuité pédagogique, comme cela est le cas au demeurant dans plusieurs établissements qui ont pris d'heureuses initiatives.

Nous nous permettons de rappeler que la responsabilité des chefs de service est engagée s'ils n'assurent pas la santé et la sécurité des personnels (au plan administratif et pénal).

Nous vous demandons d'intervenir au plus vite auprès des IEN et chefs d'établissements pour que le plan de continuité pédagogique hypothèse 1 soit mis en œuvre dès lundi. A défaut, les personnels des écoles, collèges, lycées et EREA de notre Académie seraient en droit, lundi, d'exercer leur droit de retrait.

Veillez croire, Madame la Rectrice, Messieurs les IA-DASEN, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité, préservant la santé de ses personnels et des élèves.

William ROGER,
Secrétaire Général

